

Montréal, le 30 mars 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Nicolas Dubé  
Gowling WLG S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
1, Place Ville Marie  
Montréal (Québec) H3B 3P4

**Objet : Demande d'approbation des procédures de traitement des plaintes des distributeurs municipaux  
(Dossier R-4183-2021)**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet aux demandresses dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Les réponses à cette demande de renseignements doivent être transmises à la Régie **au plus tard le 13 avril 2022 à 12 h.**

Par ailleurs, vous voudrez bien noter que le dépôt des commentaires des demandresses sur les observations est attendu **le 19 avril 2022 à 12 h** et non le 18 avril 2022 (jour férié), contrairement à ce qui est inscrit à la décision D-2022-038.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.